

# Les Maisons de Cognac

**FRANCE**

Réunion de Famille



## Ordre du jour

1. Approbation ordre du jour
2. Validation des comptes-rendus des réunions du 22 décembre 2020 et du 11 janvier 2021
3. Calendrier 2ème semestre 2021
4. Validation des membres des GT
5. Institut : Validation composition COPIL / Portage du bâtiment via une SCI – Eric Le Gall
6. Plantations : 2% portés par la présidence européenne – Florent Morillon – Tatiana Métais
7. Business Plan: révision à mars 2021 et brief module demande- Méлина Py
8. Irrigation : première discussion - Patrick Léger
9. Expérimentation distillation vapeur : état d'avancement et financement – Patrick Léger
10. Edulcoration : point de situation- Tatiana Métais
11. CEC : Avancement des audits - Patrick Léger / Défense de la CEC – Florent Morillon
12. Taxe US : point d'étape
13. Points divers

# Approbation ordre du jour

# Validation des comptes-rendus des réunions du 22 décembre 2020 et du 11 janvier 2021

### 3. Calendrier 2ème semestre 2021

---

Réunions Prévuees BNIC	Dates	CA SMC FAMILLE
Comité Permanent Exceptionnel	12 août 2021 – proposition de décalage semaine du 23 août	23 Aout 2021
Comité Permanent	1er ou 3 Septembre 2021 - 9h	Selon décalage du CP d'aout
4ème session des commissions	6 et 7 septembre 2021	
Comité Permanent	13 octobre 2021 - 9h	11 octobre 2021
5ème session commissions	3 et 4 novembre 2021	
Comité Permanent	2 décembre 2021 - 9h	29 novembre 2021
Assemblée plénière + AG Délégués ODG + Section ODG	16 décembre 2021 après-midi	Décembre



## 4. Composition des GT

---

## 4. Commission Economie et influence

---

### Les 3 axes proposés:

- 1. Créer du lien au quotidien** avec les Institutions et élus du territoire : présentation de la filière et de sa feuille de route par un VRP BNIC et les administratifs et élus BNIC et syndicats
- 2. Travailler les sujets de fond de long terme** : au regard de la feuille de route du CP
  - Définir nos enjeux (Dev. Durable, BP...)
  - Travailler les messages et la façon de les diffuser
- 3. Réactif crise:** taxe US, ScoT, attaques HVE : définir un process
  - Champ : sujets liés à nos priorités et risques (production, approvisionnement, marchés, image...)
  - Définir un process agile : cellule de crise – task force – remontée CP...

## 5. Institut - Composition COPIL & COTECH

---

COPIL		Mail
REMY MARTIN	Eric LE GALL	eric.legall@remy-cointreau.com
MARTELL	Méline PY	melina.py@pernod-ricard.com
CHÂTEAU DE COGNAC	Philippe JOUHAUD	pjouhaud@bacardi.com
BOINAUD	Charles BOINAUD	charles.boinaud@boinaud.com

COTECH		Mail
HENNESSY	Olivier ROZENBLUM	orozenblum@moethennessy.com
MARTELL	Michel VINCENT	Michel.Vincent@pernod-ricard.com

Pour validation formelle

## 5. Institut - Portage du bâtiment via une SCI – Eric Le Gall

### Schéma-type de montage immobilier appliqué à l'Institut du Cognac

Actionnaires de la SCI à créer  
(suppose un apport en fonds  
propres de chacun à hauteur de  
sa quote-part)

**BNIC**  
60 % minimum

**CDC**  
40 % maximum

*Statuts et pacte  
d'actionnaires*

Apport en fonds propres au  
sein de la SCI à hauteur de  
30% du projet (dont 60%  
apporté par le BNIC et 40%  
par la CDC)



Actes juridiques à signer

NB : Les pourcentages sont indicatifs et restent à définir ensemble

## 5. Institut - Portage du bâtiment via une SCI – Eric Le Gall

- Constitution d'une SCI avec comme partenaire la Banque des Territoires + les Maisons qui le souhaitent
- Avantage SCI seule : report du risque financier sur la SCI et non le BNIC.
  - Discussions entre associés et non en direct avec le prêteur
  - A définir : loyer à verser par le BNIC (selon capacités du BNIC)
- Avantage partenariat Banque des Territoires : apport d'une caution « publique » au projet.
  - Utile pour la recherche de subventions.
  - Attentes en matière de ROI inférieures à celles d'une banque commerciale
- Avantage partenariat Banque + Maisons (ou syndicats):
  - Diminution emprunt initial pour le BNIC
    - ⇒ Remboursement comptes d'associés si revente parts
  - Si tour de table majoritairement privé : pas d'obligation d'appel d'offre (à vérifier juridiquement)
- Recommandations : prévoir un pacte d'actionnaire garantissant aux deux familles une gestion paritaire de la SCI (quelle que soit leur mise de départ)

## 6. Plantations : 2% portés par la présidence européenne – Florent

### Morillon

#### Contexte :

Proposition de **Présidence portugaise de porter le taux de croissance des plantations à 2 %** en lieu et place du 1 %. (influence de la Commission européenne)

Pour mémoire : position du Conseil en 2020 (compromis sur l'OCM **du 21 octobre 2020**) :

Taux de 1 % + Fin du régime au **31 décembre 2040** (et non 2050 comme demandé par le Parlement UE)

**TRILOGUE du 27 janvier : retrait de la demande de 2% par la commission A SUIVRE**

#### Position à prendre pour la filière Cognac

- 1 ou 2%
- Fin du régime à 2040-2045 ou 2050
- Solution à la multiplication des CVI ( baser les demandes APN sur le SIRET ?)

Éléments à prendre en compte : Forts besoins de plantations (cf BP) - à priori favorable aux 2%

#### MAIS

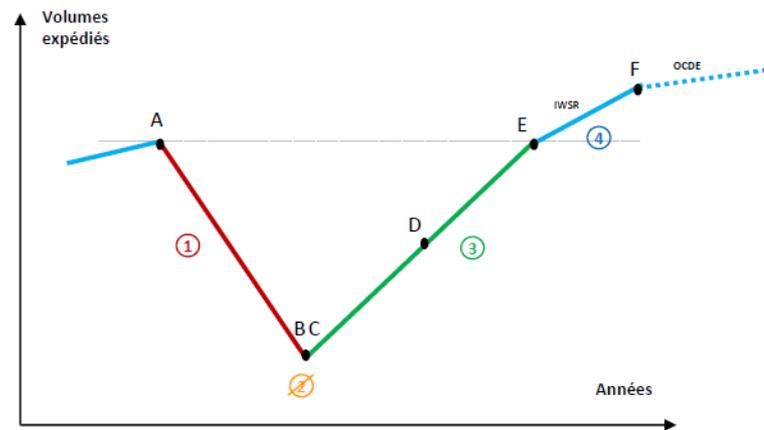
- Capacité et volonté de la viticulture à planter plus?
- Nos soutiens traditionnels sur nos autorisations de plantations ne sont pas forcément favorables à l'augmentation du taux
- Défendre le 1% : argument de négociation avec les régions françaises qui veulent le 0,6%

## 7. Business plan : Révisions à mars 2021 (1/4) – Méлина Py

BNIC COGNAC FRANCE

### 5 | Paramètres d'entrée à fournir avant le 31 mars (nouvelle mandature)

Scénario BP2020 : -39 000 hl AP et -15,25 % / + 15 % / + 9,2 % / + 5,6 % / + 4,9 % / + 3,0 %...



☐ **Tendance confirmée par les données IWSR actuelles :**

① **Durée de la décroissance = 12 mois**

⊘ **Durée de stabilité = 0 mois**

③ **Récupération du niveau avant crise = 24 mois**

## 7. Business plan : Révisions à mars 2021 (2/4) - Méлина Py

*Application taux de croissance retenus sur les expéditions + Autres utilisations de Cognac (hors Pineau)*

### Synthèse :

Scénario	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25	25/26	35/36	Total sorties Cognac 1 <sup>er</sup> avril 20 au 31 mars 26
H0 Caisses de 9 litres	17,6	16,2 -7,2 %	17,4 +7,2 %	18,5 +6,4 %	19,5 +5,6 %	20,4 +4,9 %	21,0 +3,0 %	28,2 +3,0 %	108,2
H1 Caisses de 9 litres	17,6	16,1 -8,0 %	17,2 +7,2 %	18,3 +6,4 %	19,3 +5,6 %	20,2 +4,9 %	20,8 +3,0 %	27,9 +3,0 %	111,9
H2 Caisses de 9 litres	17,6	15,9 -9,2 %	17,0 +7,2 %	18,1 +6,4 %	19,1 +5,6 %	20,0 +4,9 %	20,6 +3,0 %	27,6 +3,0 %	110,5
BP 2020 Caisses de 9 litres	17,6	14,1 -20,0 %	16,1 +15,0 %	17,6 +9,2 %	18,6 +5,6 %	19,5 +4,9 %	20,1 +3,0 %	26,9 +3,0 %	106,0

**Retour au niveau  
d'avant crise en :**

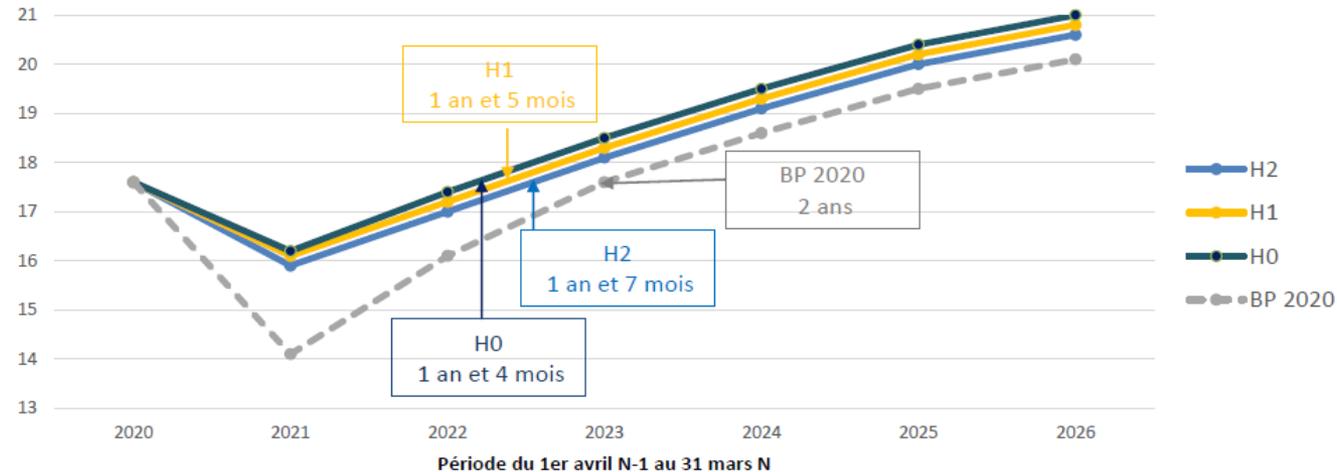
**H0 : 1 an et 4 mois**

**H1 : 1 an et 5 mois**

**H2 : 1 an et 7 mois**

**BP 20 : 2 ans**

Millions de caisses de 9 litres



## 7. Business plan : Révisions à mars 2021 (3/4) - Méлина Py

### Scénarios de demandes:

**Point de départ du BP 2021** : les sorties de Cognac au 31 mars 2021 sur les 12 derniers mois

- ◆ H0 : Baisse des expéditions de 7,2 % (dernières données IWSR => spiritueux internationaux)
- ◆ H1 : Baisse des expéditions de 8,0 % (dernières données IWSR => spiritueux)
- ◆ H2 : Baisse des expéditions de 9,2 % (dernières données Vol. commerce mondial OMC)

Autres utilisations Pineau connues = Hausse de 9,5 % (2021 vs 2020)

Autres utilisations (hors Pineau)= Même tendance que le Cognac

**▲ Les taux de croissance s'appliqueront sur les sorties constatées au 31 mars 2021 (pas sur les hypothèses).**

### Taux de croissance des 15 prochaines années envisagés par le négoce

Confirmation de l'absence de période de stabilité

- ◆ Année 21/22 : + 7,2 % (prévision de croissance du Volume Commercial OMC)
- ◆ Année 22/23 : + 6,4 % (données IWSR)
- ◆ Année 23/24 : + 5,6 % (données IWSR)
- ◆ Année 24/25 : + 4,9 % (données IWSR)
- ◆ Années suivantes : + 3,0 % (prévisions long terme du PIB)

## 7. Business plan : Révisions à mars 2021 (4/4) - Mélina Py

### Grille d'éclatement :

COMPTE D'ÂGE	VS	VSOP	XO
C1			
C2	62 %		
C3	25 %		
C4	12 %	45 %	
C5	1 %	30 %	
C6		12 %	
C7		8 %	
C8		4 %	
C9		1 %	
C10			30 %
C11			10 %
C12			10 %
C13			10 %
C14			10 %
C15 et +			30 %

### Proposition : Conserver la même grille d'éclatement

#### Visions à 15 ans pour les qualités :

Situation au 1<sup>er</sup> avril 2020 : 54,3 % pour le VS – 36,0 % pour le VSOP – 9,7 % pour le XO

Situation au 1<sup>er</sup> février 2021 : 56,0 % pour le VS – 35,5 % pour le VSOP – 8,5 % pour le XO

Rappel objectif au 1<sup>er</sup> avril 2035 : 49,0 % pour le VS – 40,0 % pour le VSOP – 11,0 % pour le XO

### Proposition : Conserver le même objectif de 2035 à horizon 2036

## 7. Business plan : présentation du module demande (1/3) - Méлина

Pv

### Objectifs

- Construire une **méthodologie** permettant de prévoir à 15 ans la demande de Cognac en volume en se basant sur **l'évaluation du modèle actuel** et sur les **modèles précédents**, et ce, dans un cadre conforme au droit de la concurrence.
- Définir une **procédure de mise à jour** du module de prévisions en cas d'alerte tenant compte de la situation commerciale du négoce et du stock de la filière

### Fondamentaux

- Les prévisions de la demande s'appuient à la fois sur la **Vision/Ambition** des Maisons de Négoce et sur des **indicateurs économiques** et de consommation de référence
- Le BP permet d'assurer une **stabilité** dans le temps et de la **visibilité** à l'ensemble des acteurs de la filière
- Pilotage des **mises à jour** de la demande

## 7. Business plan : présentation du brief module demande (2/3) - Mélina Py

---

### Attentes

#### 1) Modèle de prévision de la demande à 15 ans

- Approche demande en 2 temps :
  - Long terme 15 ans globale et par marché
  - Court terme 5 ans
- Identification des marchés
- Périodicité de mise à jour

#### 2) Définition d'une procédure de mise à jour des prévisions de la demande en cas d'alerte

## 7. Business plan : présentation du brief module demande (3/3)

---

### To do et calendrier :

- Identifier le budget et vérifier le process (appel d'offre nécessaire ou pas)  
– en cours
- Identifier des agences
- Intégration dans le budget BNIC : GT Budget du 16 février (tbc)
- Présentation aux référents viticulture : Réunion des 18 février ou 4 mars)
- Validation par le CP (séminaire du 2-3 mars ou CP du 18 mars)
- Lancement de l'étude : fin mars – début avril (tbc)
- Rendu de l'étude : Fin juin 2021

## 8. Irrigation : première discussion – Patrick Léger

Contexte : L'irrigation est un thème qui sur lequel nous sommes attendus

→ Proposition de **méthodologie de traitement** du sujet.

Objectifs :

- 1) Doter la filière des **éléments techniques** et de **développement durable**
- 2) Engager une **discussion**
- 3) Prendre une **décision politique**

Méthode : le Groupe de Travail « **Vignoble performant** » sera en charge de :

- Examiner les résultats des travaux R&D déjà effectués
- Evaluer l'état de l'art scientifique récent sur ce sujet
- Animer les réflexions à court terme sur cette thématique
- Animer les réflexions à moyen terme sur cette thématique

Question : position en cas d'interrogation presse sur des pratiques d'irrigation actuelle?

## 9. Expérimentation distillation vapeur (1/2) – Patrick Léger

Contexte : technique de distillation visant à diminuer l’empreinte carbone

→ 1<sup>ère</sup> expérimentation : Martell – résultats conformes – 2<sup>ème</sup> série d’expérimentation 2020-21

→ Projet avec lies (Boinaud- Remy Martin - Hennessy) : depuis octobre 2020 – 1<sup>ères</sup> expérimentations 2021-22

### Situation à date

- INAO : demande de valider les expérimentations de 3 années sur 2 campagnes – attente de retour CN INAO du 12/02/2021
- INAO : suite à la visite de la commission fin d’année dernière projet enregistré comme expérimentation suivie par l’INAO
- Pilotage : proposition de COPIL selon règlement intérieur (membres CP – AP) + suivi technique dans le cadre du GT distillation durable
- Propriété intellectuelle : non brevetable
- Propriété des matériels : 70% transférables – discussions en cours
- Vins et Eau de vie : apportés par Martell Remy Martin et Hennessy – A voir : réintégration dans la production (si modification du CDC)

## 9. Expérimentation distillation vapeur (2/2) – Patrick Léger

### Financement

- Fond de dotation : pas possible
- Don : à éviter (forte taxation – droit de mutation, taxe sur les salaires, IS)
- Avance BNIC et remboursement par les Maisons – analyse juridique et fiscale à affiner
- Possibilité de subvention en cours d'étude.
- Création d'une structure ad hoc (association) par les porteurs de projets (avec possibilité d'inclure des tiers autres porteur de projets ou simples financeurs)

Proposition : point global sur le financement de la R&D lors du prochain CA SMC  
Famille (avec présentation du benchmark par EY)

A noter : Le Bureau UGVC a validé la proposition faite d'une avance par le BNIC pour  
donner au projet un aspect filière avec un remboursement des sommes par les  
maisons de négoce.

La porte a même été ouverte pour une participation financière du BNIC.

## 10. Edulcoration : point de situation (1/2) – Tatiana Métais

2009

Réflexion menée sur la possibilité **d'écouler les excédents de rendement** du vignoble Cognac vers des productions plus « nobles » que la carburation : notamment le jus de raisin, sucre de raisin ...

Rédaction du cahier des charges

- Volonté des professionnels : éviter de rendre visible l'edulcoration (sensibilité aux sucre sur les marchés du cognac) → simple renvoi à l'annexe du Règlement UE

2011

Souhait de certains professionnels de mettre en avant le **Moût Concentré Rectifié (MCR)**, élaboré avec des moût issus du vignoble.

- Pas d'autre possibilité, pour ne conserver que le MCR dans cahier des charges que **de le citer expressément** → les professionnels ont préféré **supprimer le point dans son ensemble** afin de ne pas mettre en avant la possibilité de recourir au MCR.

## 10. Edulcoration : point de situation (2/2) Tatiana Métais

---

### Procédure de modification du Cahier des charges

- 1) Courrier demande officielle modification du Cahier des charges adressé par l'ODG à l'INAO
- 2) Examen demande par l'INAO et validation en Comité National
- 3) Publication arrêté modificatif du Cahier des charges par ministère de l'Agriculture
- 4) Transmission par autorités françaises de la modification à la Commission Européenne au plus tard un mois après la date de publication de l'arrêté
- 5) Délai de 3 mois à réception notification par autorités françaises → publication par Commission européenne de la description de la modification (si modification du document unique), ou simple notification dans le registre d'Indication Géographique (sans modification du document unique).

### Risques

Niveau **étiquetage** : indication utilisation du MCR en tant qu'ingrédient au lieu du sucre

→ nécessite analyse réglementaire spécifique selon pays

## 11. CEC – Patric Léger / Florent Morillon

---

- Cadencement des audits

**Objectifs** : 100% de viticulteurs engagés à 2002 et 100% d'exploitations certifiées à 2028 et au plus tard en 2030

**2 évolutions engagées** : renforcement du plan de contrôle et nouveau mode de coordination (groupes CEC avec accompagnateurs habilités par le BNIC)

**Organisation de la certification** : 2 sessions d'audit dès cette année (printemps et fin d'année) – 200 certifiés en 2021 et 400 à 500 à partir de 2023

- Vigilance : modification du plan de contrôle HVE et conséquences CEC
  - Evolution sur les IFT de référence, mode de calcul, conséquences sur le désherbage
  - Consultation publique à venir
  - Proposition d'adhésion à l'association HVE
- Défense de la CEC : Position à porter auprès du gouvernement dans le cadre de la mission glyphosate (courrier famille de la viticulture)

## 12. Taxe US (1/2)

---

Point de risque : augmentation des taxes sur le Bourbon avant l'été

Les premiers échanges avec entre UE et US permettent de considérer que

- Les taxes ne seront pas supprimées à court terme
- MAIS le risque d'aggravation des sanctions s'éloigne

SUITE : maintenir la pression pour que le sujet soit définitivement réglé

Objectif : engagement effectif de la Présidente de la COMUE Von der Leyen et le Président du Conseil Michel pour défendre auprès du Président Biden le retrait des droits de douane sur le Cognac, les vins et spiritueux UE.

## 12. Taxe US (2/2)

---

### Actions déjà menées

**Coalition UE US** autour de SpiritsEurope et DISCUS « non related sectors » (72 associations) : courrier aux Président Biden et Von der Leyen le 25/01/2021 demandant le retrait des droits de douane, un reset de la relation commerciale UE-US et un engagement à éviter tout nouveau droit de douane.

**FEVS** : interlocuteurs clés à Paris (Elysée, PM, Bercy, Agriculture).

### **BNIC :**

- France : Président de la République (06/01), 4 ministres (07/01), Conseiller à l'agriculture du Président de la République et cabinet du ministre de l'agriculture (08/01), Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, chargé des affaires européennes (18/01), Cabinet du ministre des PME (19/01), DG Trésor
- UE : VP/ Commissaire au commerce et au Commissaire à l'agriculture (11/01), RP Bruxelles (29/01)
- Local : Président de la Région Nouvelle Aquitaine (15/01)

⇒ Poursuite des actions auprès des élus et institutions en lien avec les organisation professionnelles France – UE – US

## 13. Points d'information - Cyber sécurité

### Mesures de protection au BNIC

- **Veille quotidienne** : nouveaux modes d'attaques, recommandations et météo des risques
- **Être à jour** : initiations des correctifs de sécurité, architecture adaptée, contrats à jour
- **Audits** : force/faiblesse externe, force/faiblesse interne et revue de code
- **Sensibilisation** : fiches de sensibilisation, charte/confidentialité, alerte mail
- **Accompagnement** : par une entreprise spécialisée différente de celle qui audite
- **Réduction surface d'attaque** : fermeture de services risqués
- **Transparence** : revue et suivi régulier

### Travail à réaliser

- Souscription à une assurance en cas d'attaque
- Process d'amélioration continue et remise en cause
- Refaire un audit de sécurité sur budget 22/23
- Mise en place d'un GT : sensibiliser, partager et s'entraider

**Echange avec Jérôme Bellanger (RG)** : kit de sensibilisation et audit individuel gratuit sur la base d'un questionnaire confidentiel

## 13. Points divers : ScoT

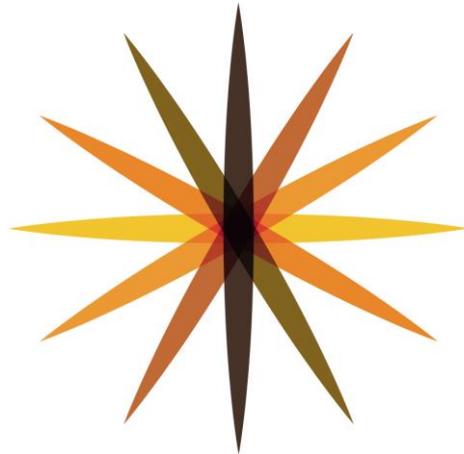
- Suite à la réunion du 20 janvier 2021 avec le Président de Région, la Préfecture de Charente, Grand Cognac et le BNIC : la nécessité de revoir le ScoT est actée
- **Réunion de travail le 10 février** avec les services de Grand Cognac, Rouillac, la Préfecture et la Région
- **Enjeux :**
  - Des communautés de communes : maintenir l’habitat
  - Filière Cognac : intégrer dans le ScoT nos besoins
- **Calendrier Scot** : 2-3 mois pour affiner et justifier les besoins, puis débat PADD, consultation des personnes publiques et enquête publique = 12-14 mois
  - Modalités de travail à définir
- **Travail parallèle sur les PLUi** : envoi d’un questionnaire par Grand Cognac – réponses d’ici juillet
- Maintien du travail avec le cabinet d’avocat pour garder l’option contentieuse si besoin



## 13. Points divers : Grand Cru

---

- Sans discussion sauf si la note soulève des questions



Les Maisons  
de Cognac

FRANCE

**Merci à tous pour votre présence et votre participation**